

ÉDITION

JUIN 2022

L'ÉPIPHANOIS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPIPHANE

DANS CE NUMÉRO

- Mot de la Mairesse
- En direct du Conseil municipal
- Rapport de la Mairesse
- Et si on s'intéressait un peu à notre histoire...
- Urbanisme
- Aqueduc et égouts
- Capsule santé
- Sûreté du Québec
- La saison de la chasse aux articles d'occasion est ouverte!
- Tri des matières résiduelles
- Saint-Jean-Baptiste
- Activités - Sports, culture et Vie communautaire
- 150e de Saint-Épiphane
- Recherche bénévoles
- Numéros de téléphone



Photo prise par Jeanne Doucet

Camp de jour

Le camp de jour estival débutera le 27 juin 2022 et se terminera le 12 août 2022. Veuillez prendre note qu'il n'y aura pas de camp la journée du 1er juillet 2022. Une brochure détaillée concernant les deux sorties prévues cet été vous sera bientôt envoyée.

Taxes municipales

L'échéance pour le prochain paiement des taxes municipales est le 30 juin 2022.

Fermeture bureau municipal

Veuillez prendre note que les vendredis 24 juin et le 1er juillet, le bureau municipal sera fermé en raison des congés fériés.

Prochaines séances du conseil

- 11 juillet 2022 - 19 h 30
- 8 août 2022 - 19 h 30
- 12 septembre 2022 - 19 h 30





MOT DE LA MAIRESSE

S'unir pour prospérer!



Mot de la mairesse

Bonjour chers concitoyens (nes), Madame, Monsieur,

Ça continue de bouger sur le plan municipal et ce ne sont pas les dossiers qui manquent. Il y a plusieurs projets en cours et vos élus travaillent fort pour les mener à bon terme en collaboration avec l'administration et toute l'équipe municipale. Avec la hausse du carburant, ça devient un défi du plus en plus difficile de voir à la réalisation des travaux et de jongler avec les finances.

Voirie

Au cours des prochaines semaines l'équipe de la voirie procédera à du rechargement de sable à certains endroits de même qu'au rapiéçage de l'asphalte.

États financiers 2021

Les états financiers de la municipalité au 31 décembre 2021 ont été présentés en séance régulière du conseil le 13 juin dernier par la firme comptable Mallette s.e.n.c.r.l.

Route Thériault

Les dernières autorisations sont attendues bientôt pour le redressement de cette route et l'implantation de la borne sèche pour notre service incendie. Les travaux sont prévus au cours de l'été.

Corridor scolaire

Les panneaux de signalisation ont été commandés et seront installés au cours des prochaines semaines sur la rue Sirois.

MOT DE LA MAIRESSE(SUITE)

Parc et jeux d'eau

Les membres du comité consultatif pour les jeux d'eau se sont réunis à quelques reprises afin de faire des recommandations au conseil municipal. Des plans ont été réalisés pour la construction du chalet adjacent au parc. Les coûts estimés étant plus élevés que prévus, le conseil municipal ainsi que toute l'équipe municipale travaillent fort pour trouver des solutions permettant de mener à terme ce beau projet.

Vandalisme

Au cours des derniers jours des actes de vandalismes ont été commis sur le territoire de la municipalité.

Entre autres, certaines personnes se sont amusées à déplacer les panneaux de signalisation. Ce sont des gestes dont on pourrait se passer et en plus, cela engendre des coûts importants qui sont aux frais des contribuables. Nous tenons à rappeler que ces actes sont des gestes criminels qui peuvent engendrer des poursuites. Nous espérons que ces situations entreront dans l'ordre et ne se reproduiront pas.

150e

Les activités du 150e se dérouleront lors de la fin de semaine des 22-23-24 juillet. Je vous invite à y participer en grand nombre. Ce sera l'occasion de fraterniser et d'évoquer des souvenirs. Nouveaux résidents ou anciens, venez célébrer en grand!

En terminant, je tiens à souhaiter une excellente fête des pères à tous les papas, grands-papas et beaux-papas.

Je vous souhaite également un bel été, amusez-vous bien et soyez prudents.

Rachelle Caron
Mairesse

S'unir pour prospérer!



Résolution 22.04.093

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour l'étude d'un projet de mise en commun des ressources de plusieurs municipalités pour la mise en place d'un plan des mesures d'urgence qui soit opérationnel

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Saint-Arsène, Saint-Épiphanie, Saint-François-Xavier-de-Viger, Saint-Modeste et Saint-Paul-de-la-Croix désirent entreprendre des démarches de consultation dans le but de savoir si un partenariat est possible entre eux pour le partage et la mise en commun de leurs ressources dans l'établissement d'un plan de mesures d'urgence qui soit opérationnel pour chacune d'entre elles;

CONSIDÉRANT QUE chacune des municipalités mentionnées précédemment :

- a) partage une frontière avec la Municipalité de Saint-Épiphanie;
- b) a acheté la même solution d'alerte et de mobilisation en cas d'urgence que les autres avec le produit ÉCHO citoyens;
- c) connaît les mêmes défis au niveau de la rationalisation des dépenses, du recrutement de personnel et de la mobilisation citoyenne;
- d) dispose d'un historique d'ententes de partage de services ou de ressources avec l'ensemble ou certaines des municipalités mentionnées dans le premier alinéa;

CONSIDÉRANT QUE chacune des municipalités mentionnées dans le premier alinéa a des obligations en matière de sécurité civile sur son territoire; et

CONSIDÉRANT QUE les buts recherchés à cette démarche sont :

- a) de voir s'il est possible d'établir un partenariat entre les municipalités concernées sur la mise en commun de leurs ressources pour l'établissement d'un plan de mesures d'urgence propres à chacune d'entre elles;
- b) de voir s'il est possible d'aller chercher du financement auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour un soutien à la coopération municipale; et
- c) de partager les connaissances et les ressources des municipalités membres du projet pour plus d'efficacité et d'efficience dans le déploiement des plans des mesures d'urgence.

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Nicolas Dionne et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal que ce dernier autorise la Direction générale de la Municipalité à engager l'organisation municipale dans ce dossier et de voir s'il est possible d'atteindre les buts recherchés et décrits dans le dernier alinéa de cette résolution. Il sera demandé à la Direction générale d'impliquer la mairesse dans les discussions s'il y a lieu et de faire rapport régulièrement aux élus sur l'avancement de ce dossier.

Résolution 22.04.094

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour l'étude d'un projet de mise en commun des ressources de plusieurs municipalités pour les domaines d'opérations municipales de la voirie et de la gestion des eaux usées et potables

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Épiphanie connaît des défis importants au niveau des ressources humaines et de la montée des prix de différents items essentiels à la poursuite de ses opérations dans la voirie municipale et dans les domaines des eaux usées et potables;

CONSIDÉRANT QUE les voisines municipales de Saint-Épiphanie connaissent les mêmes défis pour leur organisation;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est toujours à la recherche de moyens ou d'idée pour gérer les deniers publics mis sous sa gouverne de façon plus économique, efficace et efficiente;

CONSIDÉRANT QUE la recherche de performance dans le milieu municipal est aussi devenue un incontournable comme but managérial; et

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a déjà réussi de par le passé à trouver réponse à des défis similaires avec des regroupements avec ses voisines municipales ou avec la MRC de Rivière-du-Loup.

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Vallier Côté et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal que ce dernier autorise la Direction générale de la Municipalité à engager l'organisation municipale dans la recherche de solutions amenant plus d'économie, d'efficacité et d'efficience dans la gestion des domaines d'opérations municipales de la voirie et des eaux usées et potables. Cette recherche de solutions doit aussi passer par l'étude des différents types de regroupements possibles pour des organisations municipales. Il sera aussi demandé à la Direction générale d'impliquer la mairesse dans les discussions s'il y a lieu et de faire rapport régulièrement aux élus sur l'avancement de ce dossier.



Résolution 22.04.095

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour le renouvellement de l'entente PSL pour la résidence Le Manoir et pour la nomination de signataires pour la partie municipale

CONSIDÉRANT QU'en janvier 2019, l'Office régional d'habitation de Rivière-du-Loup est né suite au regroupement de six (6) offices d'habitation sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup (ce qui inclut également l'office existant à Saint-Épiphane);

CONSIDÉRANT QUE l'Office régional d'habitation de Rivière-du-Loup s'est engagé à honorer toutes les ententes signées par l'Office municipal existant auparavant, ce qui inclue la gestion du Programme de supplément au loyer (PSL) avec 4 unités se situant aux « Habitations Saint-Épiphane inc. » (Le Manoir);

CONSIDÉRANT QUE cette entente arrive bientôt à échéance et que l'Office régional d'habitation de Rivière-du-Loup propose à la Municipalité de la renouveler pour un terme de cinq (5) ans;

CONSIDÉRANT QUE l'Office régional d'habitation de Rivière-du-Loup demande à la Municipalité une résolution qui stipule l'acceptation municipale des termes de l'entente proposée ainsi que la nomination de deux personnes autorisées à la signer pour la partie municipale; et

CONSIDÉRANT QUE la documentation nécessaire à la prise de décision du Conseil municipal est présentée avec les pièces jointes en annexe de ce procès-verbal et portant la codification CM-22-04-029A et CM-22-04-029B.

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Guillaume Tardif et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal que ce dernier autorise :

a) la Direction générale à communiquer avec l'Office régional d'habitation de Rivière-du-Loup pour leur signifier l'acceptation municipale pour le renouvellement de l'entente sur 5 ans pour la gestion du Programme de supplément au loyer (PSL) concernant les 4 unités se situant aux « Habitations Saint-Épiphane inc. » (Le Manoir); et

b) les titulaires de la charge de mairesse et de direction générale, soit respectivement Madame Rachelle Caron et Monsieur Stéphane Chagnon, à être les signataires de la partie municipale de l'entente à renouveler.

Résolution 22.04.102

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour la participation de la Municipalité à la démarche de la MRC de Rivière-du-Loup pour l'appel de projets Voisins solidaires

CONSIDÉRANT QUE l'appel de projets Voisins solidaires financé par l'organisme Espace MUNI vient soutenir les municipalités et les MRC qui souhaitent développer, maintenir ou améliorer des initiatives Voisins solidaires permettant de tisser des liens sociaux et intergénérationnels, de briser l'isolement et de contribuer à la santé globale et à la qualité de vie des citoyennes et citoyens, ainsi qu'au développement des communautés;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Épiphane manifeste de la volonté à développer un projet Voisins solidaires en collaboration avec la MRC de Rivière-du-Loup et en cohérence avec les plans d'action au profit des familles et des aînés (PFM-MADA) et celui en immigration; et

CONSIDÉRANT QU'il y a une volonté de plus de cinq municipalités pour se regrouper autour d'un projet collectif et de mandater la MRC de Rivière-du-Loup pour déposer la demande.

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Guillaume Tardif et unanimement par les membres présents du Conseil municipal :

a) QUE le Conseil municipal de la municipalité de Saint-Épiphane s'engage à mettre en œuvre, dans un délai de deux (2) ans, un projet Voisins solidaires avec la collaboration de la MRC, des citoyennes et citoyens, ainsi que des organismes du milieu;

b) QUE le conseil mandate la MRC de Rivière-du-Loup pour déposer une demande collective; et

c) QUE les officiers municipaux responsables de ce dossier et de sa mise en œuvre sont la Direction générale et la technicienne du Service des Sports, de la Culture et de la Vie communautaire.

Résolution 22.04.103

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour l'octroi d'un contrat de gré à gré pour la confection d'un carnet de santé pour la bibliothèque municipale

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité veut réaliser à moyen terme un important projet de mise aux normes de la bibliothèque municipale qui soit financé par le ministère de la Culture et le Programme sur la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ);

CONSIDÉRANT QUE le principal bailleur de fonds public (ministère de la Culture) demande que le bâtiment touché par la demande de support financier ait un carnet de santé récent le concernant;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé à la firme Inspro (Inspection – Thermographie) une soumission en ce sens;

CONSIDÉRANT QUE la soumission déposée a deux volets :

a) un premier comprenant la réalisation d'un carnet de santé SANS estimation au montant de mille six cent quatre-vingt-quinze dollars (1 695,00 \$) plus les taxes applicables;

b) un deuxième comprenant la réalisation d'un carnet de santé avec estimation au montant de deux mille huit cent quarante-cinq dollars (2 845,00 \$) plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE cette dépense est prévue au budget et est inscrite au Plan triennal d'immobilisations pour les années 2022 à 2024 adopté avec la résolution du Conseil numéro 21.12.332; et

CONSIDÉRANT QUE la documentation nécessaire à la prise de décision du Conseil municipal est présentée avec la pièce jointe en annexe de ce procès-verbal et portant la codification CM-22-04-031.

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Vallier Côté et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal d'autoriser la Direction générale à octroyer un contrat de gré à gré à la firme Inpro pour la réalisation d'un carnet de santé AVEC estimation pour la bibliothèque municipale.

Résolution 22.04.107

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour une demande de dérogation mineure pour le 219, 4e Rang Ouest

Un avis public a été effectué le 3 avril 2022 pour convoquer à la présente séance de ce conseil, toute personne intéressée par la demande de dérogation mineure déposée par le propriétaire du 219, 4e Rang Ouest à Saint-Épiphanie. Sa demande porte sur la construction d'un bâtiment complémentaire.

Le 20 octobre 2021, une telle demande a été déposée par le propriétaire afin de permettre la construction d'un bâtiment complémentaire résidentiel au 219, 4e Rang Ouest, Municipalité de Saint-Épiphanie;

1. En vertu de l'article 7.2.2 du règlement de zonage numéro 157:

Article 7.2.2.1 : La hauteur maximale ne doit pas excéder la hauteur du bâtiment principal jusqu'à concurrence de 5 mètres dans la partie la plus élevée à l'intérieur du périmètre d'urbanisation et de 6.10 mètres dans la partie la plus élevée à l'extérieur du périmètre d'urbanisation.

2. Afin de permettre la construction future d'un garage, le propriétaire désire que le Conseil lui accorde la permission de déroger aux normes prévues en regard de l'article 7.2.2.1, du règlement de zonage numéro 157, qui aura pour effet de fixer :

La hauteur du bâtiment complémentaire à 7.32 mètres;

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoit que le règlement sur les dérogations mineures peut viser les dispositions des règlements de zonage et de lotissement, sauf celles qui sont relatives à l'usage et à la densité d'occupation du sol;

CONSIDÉRANT QUE la demande ici présentée peut donner lieu à une dérogation mineure en vertu du règlement sur les dérogations mineures et en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE la demande s'effectue dans le processus d'une demande de permis pour la construction d'un garage isolé;

CONSIDÉRANT QUE cette construction entraîne le non-respect de la réglementation sur la hauteur maximale autorisée;

CONSIDÉRANT QU'un refus peut causer un préjudice, causé aux demandeurs par l'application du règlement de zonage;



TRANSPORT
YOLAND CÔTÉ & FILS inc.
TRANSPORT - EXCAVATION
RBQ : 8310-7508-11
418 862-9091

248, rue Deschênes Est
Saint-Épiphanie (Québec) GOL 2X0
Cellulaire : 418 860-9983

TRANSPORT - EXCAVATION

- Terre jaune • Terre noire
- Terre mélangée
- Gravier • Abrasif
- Sable filtrant
- 0-3/4 tamisé
- Gravier concassé 0-3/4 (MG20)

LOCATION DE MACHINERIES LOURDES

- Camion • Pelle
- Bulldozer
- Camion à neige
- Fardier • Compacteur



Fabrication et installation d'équipements
industriels - Usinage - Soudure - Découpe au plasma HD

Tél: 418-862-0833
Fax: 418-862-0862

119, rue Yiger
Saint-Épiphanie (Québec) GOL 2X0

RBQ: 8331-9483-16
CWB

slbpelletier@live.ca
www.slbpelletier.ca

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)

CONSIDÉRANT QU'il n'y a pas d'impacts négatifs pour les voisins et aucun effet de la demande sur la jouissance du droit de propriété des voisins;

CONSIDÉRANT QUE la dérogation demandée respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité dans sa rencontre du 1er mars 2022 a recommandé unanimentement cette demande de dérogation mineure et l'a envoyée pour décision finale au Conseil municipal; et

CONSIDÉRANT QU'aucune objection par écrit n'a été transmise au bureau municipal et aucune objection n'est émise également par les personnes présentes à cette séance du conseil.

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Nicolas Dionne et unanimentement résolu par les membres présents du Conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure déposée par le propriétaire du 219, 4e Rang Ouest à Saint-Épiphane.

Résolution 22.05.114

DEMANDE D'AUTORISATION – Adoption des états financiers de la Municipalité au 31 décembre 2021 préparés par la firme Mallette S.E.N.C.R.L.

CONSIDÉRANT QUE la firme Mallette S.E.N.C.R.L. a été mandatée par la Municipalité de Saint-Épiphane pour réaliser la vérification annuelle des états financiers de la Municipalité du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021;

CONSIDÉRANT QUE le rapport remis aux élus en assemblée sera inclus dans la documentation du Conseil pour l'assemblée du mois de mai 2022 sous la codification CM-22-05-028; et

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil en ont pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Guillaume Tardif et unanimentement résolu par les membres présents du Conseil municipal d'adopter tel que présenté le rapport de la firme Mallette S.E.N.C.R.L. sur les états financiers de l'organisation municipale au 31 décembre 2021. Une copie dudit rapport sera transmise, par la trésorière adjointe, au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, conformément à la législation en vigueur et une autre sera téléversée sur le site Internet de la Municipalité.

Résolution 22.05.117

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour l'acceptation d'une soumission d'Atria pour une protection accrue contre les courriels frauduleux, les logiciels espions, le phishing (attaque par fichier) et pour la protection complète de tous les utilisateurs d'Office 365 de la Municipalité

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a subi dernièrement quelques tentatives de cyberattaques qui n'ont eu heureusement aucune conséquence notable sur l'intégrité des systèmes municipaux;

CONSIDÉRANT QUE ces actes criminels augmentent en fréquences et avec des dommages de plus en plus conséquents pour les organisations qui les subissent;

CONSIDÉRANT QUE la Direction générale a demandé une soumission pour une protection adaptée au fournisseur de services et produits informatiques Atria;

CONSIDÉRANT QUE la solution préconisée est une mise à jour des mesures de protection actuellement installée dans tous les postes informatiques de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la solution offre des défenses contre les attaques connues auxquelles font face quotidiennement les organisations : *ransomware*, *spyware*, *phishing* et d'autres menaces encore inconnues;

CONSIDÉRANT LE montant total de la soumission à deux-mille-cent-vingt et un dollars et soixante-dix-huit sous (2 121,78 \$) avant les taxes en vigueur; et

CONSIDÉRANT QUE le prix proposé est pour la mise à jour des mesures de protection actuellement installée, l'implantation de la solution et une continuation de la mise à jour jusqu'au terme de l'échéance de deux (2) ans;

CONSIDÉRANT QUE cette dépense n'a pas été budgétée avec les prévisions financières de l'année en cours;

CONSIDÉRANT QUE la recommandation de financer cette mise à jour des protections informatiques avec le surplus accumulé non affecté de la Municipalité; et

CONSIDÉRANT QUE la documentation nécessaire à la prise de décision est présentée avec la pièce jointe en annexe de ce procès-verbal et portant la codification CM-22-05-017.

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Pâquerette Thériault et unanimentement résolu par les membres présents du Conseil municipal d'autoriser la dépense de deux milles cent vingt et un dollars et soixante-dix-huit sous (2 121,78 \$) avant les taxes en vigueur au fournisseur de services et produits informatiques Atria pour une mise à jour des mesures de protection actuellement installée dans tous les postes informatiques de la Municipalité. Cette dépense sera financée à même le surplus accumulé non affecté de la Municipalité. Il est également demandé à la Direction générale de tenter un regroupement plus grand sur cette commande afin d'en faire baisser le coût.

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)

Résolution 22.05.119

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour l'acceptation d'une soumission pour l'expertise en acoustique conjointe entre les parties et ordonnée par le Tribunal dans le cadre d'un dossier judiciairisé impliquant la Municipalité et un des voisins du garage municipal

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a un dossier judiciairisé en cours;

CONSIDÉRANT QUE la firme DHC Avocats qui est chargée de la défense de l'organisation municipale dans ce dossier a obtenu du Tribunal une expertise conjointe à mener en acoustique;

CONSIDÉRANT QUE la soumission reçue l'a été par un fournisseur jugé neutre par les parties en cause;

CONSIDÉRANT LE montant forfaitaire soumissionné par l'adjudicataire Yockell Associés inc. de six-milles-neuf-cent-cinquante dollars (6 950,00 \$) plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE ce montant est à séparer en deux parts égales entre les parties en cause selon la décision rendue par le Tribunal;

CONSIDÉRANT QUE les fonds pour financer cette expertise ont été budgétés avec le règlement municipal 392-22 sur les prévisions budgétaires de 2022; et

CONSIDÉRANT QUE la documentation nécessaire à la prise de décision est présentée avec la pièce jointe en annexe de ce procès-verbal et portant la codification CM-22-05-032.

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Renald Côté et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal d'autoriser la Direction générale à accepter au nom de l'organisation municipale la soumission de Yockell Associés inc. de six-milles-neuf-cent-cinquante dollars (6 950,00 \$) plus les taxes applicables pour une expertise conjointe à mener en acoustique pour le dossier judiciairisé liant les parties en cause.

Résolution 22.05.122

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour l'annulation des résultats aux appels d'offres sur la location de machineries et la fourniture et livraison de matériaux granulaires pour la période du 1er mai 2022 au 30 avril 2023

CONSIDÉRANT QUE la résolution du Conseil municipal numéro 22.04.092 autorisait la Direction générale à lancer les procédures annuelles pour les appels d'offres sur la fourniture de certaines machineries et de certains types de matériaux granulaires pour la période du 1er mai 2022 au 30 avril 2023;

CONSIDÉRANT QUE l'instabilité et la hausse des prix des combustibles a fait grimper considérablement les coûts déposés par les soumissionnaires au terme des deux appels d'offres;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a des budgets à respecter de façon scrupuleuse; et

CONSIDÉRANT UNE recommandation de la Direction des Travaux publics pour des octrois de contrat de gré à gré spécifiques aux chantiers planifiés de l'année dans le but d'obtenir de meilleurs prix que ceux déposés avec les appels d'offres.

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Nicolas Dionne et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal de suivre la recommandation des officiers municipaux d'annuler les appels d'offres lancés précédemment avec la résolution de ce Conseil numéro 22.04.092. Il est également résolu de demander des appels de prix pour des contrats de gré à gré spécifiques aux chantiers planifiés de l'année dans le but d'obtenir de meilleurs prix que ceux déposés avec les appels d'offres. Les entrepreneurs à inviter sont ceux qui ont participé aux appels d'offres.

Le Conseil municipal tient finalement à remercier tous les soumissionnaires qui ont participé aux appels d'offres.

Résolution 22.05.123

DEMANDE D'AUTORISATION – Octroi de contrat de gré à gré pour la fourniture en carburant du 1er mai 2022 au 30 avril 2023

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Épiphanie dispose d'une flotte de véhicules et machineries lui appartenant ou qui est louée;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité ne dispose plus de poste d'essence sur le territoire municipal;

CONSIDÉRANT QUE le garage municipal est équipé de réservoirs pour le stockage de carburant (diesel et essence) pour les besoins de l'équipe de voirie;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité dispose depuis 2019 d'une réglementation en matière de gestion contractuelle (règlement municipal numéro 391-21);

CONSIDÉRANT QUE ce règlement permet à la Municipalité d'octroyer un contrat de gré à gré pour ce type de fourniture et surtout pour le montant qu'on y dépense annuellement;

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)

CONSIDÉRANT QUE les fonds pour financer cet achat ont été budgétés avec le règlement municipal 392-22 sur les prévisions budgétaires de 2022;

CONSIDÉRANT QUE l'adjudicataire proposé par la Direction générale est celui qui a le contrat depuis déjà plusieurs années;

CONSIDÉRANT QUE cet adjudicataire qui est Énergie Harnois a déposé un prix avant taxes et basé sur le rack Valero à 1,7146 \$ du litre pour le diesel, à 1,2486 \$ du litre pour l'essence ordinaire sans plomb et à 1,3820 \$ du litre pour l'essence super sans plomb; et

CONSIDÉRANT QUE la documentation nécessaire à la prise de décision est présentée avec la pièce jointe en annexe de ce procès-verbal et portant la codification CM-21-05-030.

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Caroline Coulombe et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal d'octroyer le contrat de fourniture de carburant (diesel et essence) du 1er mai 2022 au 30 avril 2023 à Énergie Harnois pour leurs prix soumissionnés. La Direction générale et la Direction des Travaux publics sont responsables de ce dossier et du respect des budgets en cours.

Résolution 22.05.124

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour l'élaboration d'un montage financier pour combler le manque de moyens financiers dans les différents postes budgétaires associés aux combustibles

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Épiphane a une réglementation en cours pour les prévisions budgétaires de l'année 2022 avec le règlement numéro 392-22;

CONSIDÉRANT LES soubresauts actuels dans les prix des matières premières et dans les combustibles;

CONSIDÉRANT QUE cette situation qui était imprévisible au moment de la confection du budget 2022 a eu de grosses répercussions sur certains postes budgétaires tels que ceux identifiés aux combustibles; et

CONSIDÉRANT QUE dans une rencontre de travail spécialement tenue le 18 avril 2022, les membres du Conseil avec la Direction générale et la Direction des Travaux publics ont identifié des solutions pour refinancer ces postes budgétaires qui n'étaient plus viables pour le restant de l'année.

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Nicolas Dionne et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal de mandater les officiers municipaux concernés pour effectuer les changements suivants dans les comptes Grand-Livre de la Municipalité pour les prévisions budgétaires en cours. Les prochains mouvements de fonds à effectuer sont tous sous la responsabilité de la trésorière adjointe. Voici les montants rendus disponibles pour l'approvisionnement en combustibles pour l'année 2022 :

- a) un montant de treize mille dollars (13 000,00 \$) à aller chercher dans le poste budgétaire associé au creusage et fauchage de fossés;
- b) un montant de douze mille dollars (12 000,00 \$) à aller chercher dans le poste budgétaire associé aux réparations des nids de poule (« patchage »);
- c) un montant de vingt mille dollars (20 000,00 \$) à aller chercher dans le poste budgétaire associé au rechargement des chaussées non asphaltées;
- d) un montant de cinq mille dollars (5 000,00 \$) à prendre dans un possible excédent pour la partie municipale à payer pour l'édition 2022 du camp de jour ou, si ce n'est pas possible, à prendre dans le surplus accumulé non affecté de la Municipalité.

Résolution 22.05.125

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour le paiement de certains travaux de réhabilitation à la station de pompage des eaux usées de la rue Deschênes

CONSIDÉRANT QUE la gestionnaire des eaux usées et potables de la Municipalité, au cours d'une inspection de routine, a remarqué d'importantes détériorations d'éléments essentiels de la station de pompage des eaux usées de la rue Deschênes;

CONSIDÉRANT QUE ces détériorations auraient pu avoir des conséquences plus graves si elles n'avaient pas été prises en charge rapidement avec un projet pour la réhabilitation de l'infrastructure;

CONSIDÉRANT QUE des travaux ont été rapidement entrepris suite à des demandes d'estimation à différents fournisseurs spécialisés;

CONSIDÉRANT QUE certaines factures sont présentement à payer et d'autres en attente d'être réceptionnées;

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)

CONSIDÉRANT QUE parmi les factures à payer, il y a celles :

- a) de F. Gilbert Itée (numéro FV-0006567) au montant de soixante-trois mille cinquante-cinq dollars (63 055,00 \$) plus les taxes applicables;
- b) de Les Entreprises Camille Ouellet et Fils inc. (numéro 71317) au montant de trois cent quatre-vingt-quinze dollars et soixante-seize sous (395,76 \$) plus les taxes applicables;
- c) de Les Entreprises Camille Ouellet et Fils inc. (numéro 71284) au montant de cent quatre-vingt-dix-sept dollars et quatre-vingt-huit sous (197,88 \$) plus les taxes applicables;
- d) de Martin Bastille inc. (numéro 215624) au montant de mille deux cent cinquante-cinq dollars et quatre-vingts sous (1 255,80 \$) plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE les fonds pour financer cet achat n'ont pas été budgétés avec le règlement municipal 392-22 sur les prévisions budgétaires de 2022;

CONSIDÉRANT QUE les dépenses de ce projet sont par contre admissibles à un remboursement complet du Programme sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) dans son édition 2019-2023;

CONSIDÉRANT QU'un entretien ou une réhabilitation d'infrastructure qui se veut dispendieuse le sera toujours moins qu'une infrastructure à remplacer au complet ou à construire en neuf; et

CONSIDÉRANT QUE la documentation nécessaire à la prise de décision est présentée avec la pièce jointe en annexe de ce procès-verbal et portant la codification CM-21-05-029.

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Renald Côté et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal d'autoriser le paiement des factures présentées dans le préambule de cette résolution et dont les numéros d'identification sont FV-0006567, 71317, 71 284 et 215624. Il est également demandé aux officiers municipaux de procéder à une nouvelle programmation partielle de la TECQ pour inclure ce chantier dans les remboursements à effectuer en 2022.

Résolution 22.05.126

DEMANDE D'AUTORISATION – Embauche du personnel d'animation – Camp de jour municipal édition 2022

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité offre chaque année à ses citoyens un service de camp de jour pour leurs enfants;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a exécuté un processus d'offre d'emploi au cours de l'hiver et du printemps pour identifier ses futurs employés d'animation;

CONSIDÉRANT QUE seules les candidatures les plus prometteuses ont été rencontrées en processus d'embauche ;

CONSIDÉRANT QUE les candidats suivants sont ceux qui seront recommandés pour embauche:

- a) Florence Dionne comme aide-monitrice bénévole;
- b) Alexane Tardif comme monitrice rémunérée;
- c) Alyson Lévesque comme monitrice rémunérée;
- d) Evan Caron comme moniteur rémunéré;
- e) Marylou Leclerc comme monitrice rémunérée;

CONSIDÉRANT ÉGALEMENT QUE le comité leur a fait à chacun une offre d'embauche conditionnelle à la confirmation de celle-ci par le Conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE les candidats sélectionnés feront tous l'objet d'une vérification de leurs antécédents judiciaires afin de s'assurer d'aucun empêchement en lien avec la nature des postes offerts;

CONSIDÉRANT QUE l'offre faite aux candidats a été présentée aux élus lors de leur rencontre de travail du 2 mai 2022; et

CONSIDÉRANT QUE le conseiller Monsieur Nicolas Dionne se retire du présent vote par déclaration d'un conflit d'intérêts.

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Guillaume Tardif et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal:

a) de confirmer les choix du comité de sélection en procédant à l'embauche de :

- Florence Dionne comme aide-monitrice bénévole;
- Alexane Tardif comme monitrice rémunérée;
- Alyson Lévesque comme monitrice rémunérée;
- Evan Caron comme moniteur rémunéré;
- Marylou Leclerc comme monitrice rémunérée;

b) de confirmer l'offre d'embauche faite par le comité de sélection à chacun d'entre eux; et

c) de mandater la Direction générale et la technicienne du Service des Sports, de la Culture et de la Vie communautaire à coordonner leurs entrées en fonction ainsi que la signature des contrats de travail.

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ANNÉE 2021



Mesdames les conseillères municipales ;
Messieurs les conseillers municipaux,
Mesdames les citoyennes,
Messieurs les citoyens,

C'est avec plaisir qu'à titre de mairesse et conformément aux prescriptions de l'article 176.2.2 du Code municipal de la province de Québec, je vous présente mon rapport sur la situation financière de la Municipalité de Saint-Épiphanie pour l'année 2021.

Voyons les aspects que nous analyserons ensemble :

Les états financiers 2021

Le rapport du vérificateur externe 2021

L'année 2021 en bref

Le traitement des élus

États financiers 2021

Les états financiers font état d'un excédent au niveau de l'activité de fonctionnement de 87 599 \$ pour la période comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021, comparativement à un excédent de 234 017 \$ pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020. En lien avec le projet d'agrandissement et de mise aux normes du garage municipal et après un redressement financier (voir la note complémentaire no. 23 présentée dans les états financiers de la Municipalité au 31 décembre 2021), l'activité d'investissement fait état d'un surplus de 313 892 \$ (financement des investissements en cours) pour la période comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021, comparativement à un déficit de 307 009 \$ pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020.

Le projet s'étant terminé en début d'année 2021, le solde du compte de financement des investissements en cours est maintenant à zéro.

L'excédent de fonctionnements non affecté qui était de 512 814 \$ à la fin de l'année financière 2020 est passé à 347 313 \$ à la fin 2021. L'excédent de fonctionnements affecté qui était de 33 104 \$ à la fin de l'année financière 2020 est passé à 16 803 \$ à la fin de 2021. Le total des fonds réservés (fonds de roulement et le solde disponible des règlements d'emprunts fermés ainsi que des réserves financières pour le Service incendie et pour la vidange des étangs aérés) est passé de 106 207\$ au 31 décembre 2020 à 81 267 \$ au 31 décembre 2021. La différence entre les deux montants, assez similaires habituellement, s'explique entre autres par l'utilisation de la municipalité d'un montant de 45 894 \$ de son fonds de roulement pour compléter le montage financier pour l'achat d'une nouvelle niveleuse. La municipalité devra rembourser ce montant au fonds de roulement au cours des 10 prochaines années pour renflouer celui-ci jusqu'à son montant statutaire de 50 000 \$.

La dette à long terme, pour le financement du camion incendie Freightliner 2016, le nouveau réservoir souterrain ainsi que le Centre communautaire Innergex, est passée de 2 044 300 \$ au 31 décembre 2020 à 1 949 600 \$ au 31 décembre 2021. Au cours de l'année 2021, la municipalité a contracté deux nouvelles dettes soit, une première au montant de 922 700 \$ pour le projet d'agrandissement du garage municipal et, une deuxième, pour le projet de travaux de réfection du 2e Rang Ouest et du 4e Rang Est (RIRL) au montant de 484 200 \$.

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ANNÉE 2021

Le total de la dette à long terme est donc passé de 2 044 300 \$ en 2020, à 3 356 500 \$ au 31 décembre 2021. Le montant à la charge de la Municipalité est passé, quant à lui, de 525 770 \$ à 954 794 \$ au 31 décembre 2021. La différence entre ces montants qui sont liés à la dette de la Municipalité provient du fait que le premier est associé à une dette totale et le deuxième à la dette qui est à la charge des contribuables seulement. Le restant étant assumé par le gouvernement à travers différentes subventions qui ont permis l'avènement de tous ces projets.

Bref, l'année 2021 s'est bien déroulée et plusieurs projets majeurs dans les infrastructures ont été terminés avec succès et pour le bien commun à long terme de notre communauté. Il est évident que la pandémie de COVID-19 a encore affecté les activités et les finances municipales, mais dans une moindre mesure que l'année précédente où elle était à son année zéro.

Rapport du vérificateur 2021

Le rapport du vérificateur indique que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

À ce sujet, je tiens à remercier l'équipe municipale et Mallette – Société de comptables professionnels agréés pour leur bon travail sur ce dossier.

L'année 2021 en résumé

La majeure partie du budget de fonctionnement a été concentrée dans la voirie, tout comme par les années passées. Nous avons observé ainsi que les dépenses d'exploitation courantes du réseau routier ont représenté plus de 43% du budget.

Au niveau des infrastructures, les principaux projets d'immobilisations de l'année 2021 auront été l'achat de radars de vitesse à vocation de sensibilisation, la continuité de certains projets à vocation technologiques (dont notamment les séances de Conseil enregistrées et la vidéoconférence) et l'achat de tous les équipements nécessaires pour faire du cinéma extérieur dans la Municipalité.

Notons également au niveau du parc municipal adjacent au centre communautaire, la continuité du projet Destination vers notre parc de rêves avec plusieurs subventions confirmées en 2021 et une réalisation complète de la phase I est toujours prévue pour l'été 2023. À titre de rappel, cette première phase du projet du parc comprend la construction d'un bâtiment de service et de jeux d'eau ainsi que la pose de mobilier urbain et de zones d'ombrage. Un dernier projet d'envergure a été débuté également en 2021 avec une amélioration notable des lieux dédiés aux déplacements actifs à proximité de l'école primaire. En effet, la Municipalité a mis en place, avec d'autres partenaires financiers, un corridor scolaire ainsi qu'une réfection complète de la piste cyclable présente dans le parc.

Pour ce qui est des réseaux d'aqueduc et d'égout, la Municipalité a investi pour une mise à jour du système informatique du réservoir municipal ainsi que dans la mise à niveau de certains équipements dans l'eau potable et les eaux usées.

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION



FINANCIÈRE DE L'ANNÉE 2021

Au niveau de la voirie, nous avons investi au niveau d'un gros projet d'infrastructures avec une réfection importante du 2^e rang Ouest et du 4^e rang Est avec le programme d'aide à la voirie locale du ministère des Transports du Québec, dans l'ouverture de 8 nouveaux terrains avec la phase 2 de la rue Caillouette (avec pour la première fois la participation financière du promoteur) et dans l'achat d'une nouvelle rétrocaveuse, d'un compacteur à plaque et d'une nouvelle niveleuse à la fin de l'année 2021.

Pour tous ces projets dans les infrastructures municipales, les investissements auront été de l'ordre de 2 005 028 \$.

En bref,

Au niveau des ressources humaines :

- Démission et embauche d'une nouvelle ressource humaine pour combler le départ de l'adjointe à la réception;
- Embauche d'une nouvelle ressource humaine comme technicienne au service des Sports, de la Culture et de la Vie communautaire;
- Promotion d'un employé de voirie du poste de préposé à l'entretien ménager à un poste de manœuvre en voirie.

En mon nom de mairesse et en celui de tous les élus, je tiens à leur souhaiter encore une fois bienvenue dans l'équipe municipale et à leur dire merci pour l'apport qu'ils y apporteront.

Au niveau des travaux publics et des immobilisations en voirie :

- Achat sans emprunt de deux nouveaux véhicules de fonction;
- Travaux de voirie et d'aqueduc et d'égouts sur la rue Caillouette avec la phase 2 et l'ouverture de 8 nouveaux terrains pour la construction;
- Opérations de rechargement dans le Rang 2 Ouest, le Rang 3 Est, ainsi que sur la route du Rang A;
- Opération de creusage de fossés en différents endroits de la Municipalité.

Au niveau des grands projets de la Municipalité :

- Poursuite de la subvention gouvernementale avec l'édition 2019-2023 du Programme sur la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (plus de 900 000 \$ pour la période);
- Poursuite du dossier pour la subvention du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Accélération des infrastructures routières locales (AIRL) du ministère des Transports du Québec;
- Poursuite du projet municipal « Destination vers notre parc de rêves ».

Au niveau de l'administration municipale :

- Continuation des dossiers de mise à niveau technologique avec l'installation de la vidéoconférence dans le bureau municipal ainsi que pour les séances du Conseil enregistrées;
- Continuation du chantier de recherche et de mise à niveau de la réglementation municipale en vue de la mise en ligne de tous les règlements;
- Continuation des chantiers de mise à niveau du site Internet municipal et de la signature et de l'image de la Municipalité;
- Continuation du dossier sur le plan des mesures d'urgence de la Municipalité;
- Début d'une démarche MADA (Municipalité Amies des Aînés) au niveau municipal pour se doter d'une politique entièrement dédiée sur les aspirations et besoins des aînés de notre communauté.

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION

FINANCIÈRE DE L'ANNÉE 2021

Traitement des élus

Fonction de Maire et de Mairesse	
Rémunération de base	6 696 \$
Allocation de dépenses	3 348 \$
Revenus totaux provenant de la Municipalité	10 044 \$

Conseiller de comté de la MRC	3 480 \$
Allocation de dépense	1 547 \$
Revenus totaux provenant de la MRC	5 027 \$

Revenu total de la fonction de mairesse et de maire 15 071 \$

Membres du conseil	
Rémunération de base	2 232 \$
Allocation de dépenses	1 116 \$
Total par conseiller	3 348 \$

L'année 2021 s'est bien terminée, et ce, malgré la situation sanitaire compliquée qui s'est poursuivie. Comme toujours, je vous rassure que nous sommes conscients que des améliorations sont toujours souhaitables. À ce sujet, prendre note que nous continuerons à travailler très fort pour assurer un service de qualité tout en contrôlant au mieux les coûts. Pour tout vous dire, c'est une tâche de plus en plus difficile avec la montée des prix que nous voyons partout et nous sommes chanceux de pouvoir compter sur une équipe d'employés qui nous aident à cette tâche d'équilibriste.

En terminant, c'est en tant qu'élue municipale que je peux comprendre toute la mesure du slogan municipal de S'UNIR POUR PROSPÉRER puisque tous les efforts et avancées qu'on a connus n'auraient jamais été possibles sans le travail et l'apport de toute l'équipe municipale, que ces derniers soient les élus, les employés ou les bénévoles. Un grand merci d'ailleurs à l'ensemble de ces gens pour leur don de soi.

Un dernier mot en vous invitant vous les citoyens à venir vous impliquer dans votre communauté. Nous avons besoin de vous ! Nos enfants et nos aînés ont besoin de vous ! Pour vous informer des possibilités et des organismes présents qui accepteraient volontiers votre bénévolat, vous n'avez qu'à contacter notre employée du Service des Sports, de la Culture et de la Vie communautaire. Je vous rassure qu'elle saura vous guider à la bonne place selon les aspirations de votre cœur !

Merci à tous de votre écoute et de votre amour pour Saint-Épiphanie.

Rachelle Caron, Mairesse



AU COCHON BRAISÉ
TRAITEUR
581 337-2775

Commandes pour emporter
Salle à manger
Salle pour groupes
Bar • Terrasse
Menu du jour
Buffets braisés les samedis soirs
Brunch dimanche
Propriétaires : Steve & Carmella

303, rue Viger • St-Épiphanie • G0L 2X0 • 418 816-8686
aucochonbraise

SI ON S'INTÉRESSAIT UN PEU À NOTRE HISTOIRE...



LA RÉSERVE DES PREMIÈRES NATIONS

La Réserve des Premières nations, en réalité, n'a pas fait partie du canton Viger ni de la paroisse de Saint-Épiphanie. Cependant, il est convenable d'en parler parce que le gouvernement en 1870, l'a vendue à des colons et annexa ce territoire au canton Viger.

Nous commençons par son histoire, car ses premiers habitants s'y sont fixés plus tôt que les colons dans le «Township» Viger.

Nous trouvons dans le livre **Seigneurie de Lauzon**, vol 1, pages 15 et 16, de J.-Ed. Roy, les informations importantes qui suivent:

En 1827, on engagea sous les auspices du gouvernement, une trentaine de ces familles, à former un établissement sur une branche de la Rivière-Verte à 140 milles en aval de Québec. Elles reçurent par un arrêté du Conseil du 28 mai 1827, 3 000 acres de terre, soit 100 acres par famille. Des grains de semence et des provisions leur furent fournis pour deux années. La première année, les membres de la petite colonie défrichèrent, soixante-dix acres et lesensemencèrent. Puis, le naturel prenant le dessus, ils finirent par retourner à leur premier mode de vie. En 1870, le gouvernement vendait cette réserve pour le prix de 9 368 \$.

Et de courageux colons, s'y établirent et fondèrent la paroisse de Saint-Épiphanie, dans le comté de Témiscouata.



Hommages aux Premières nations qui ont vécu à Saint-Épiphanie de 1827 à 1870 - Monument situé au rang 1 Est

SI ON S'INTÉRESSAIT UN PEU À NOTRE HISTOIRE...(SUITE)

Et concernant les Premières nations, nous lisons dans Trois légendes de mon pays de J-C. Taché, ces renseignements:

« Les tributs Micmac et Malécite faisaient partie de la nation souriquoise (appartenant à la famille algonquine). Cette nation habitait tout l'étendue du pays naguère appelé l'Acadie, comprise aujourd'hui dans la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'extrémité est du Bas-Canada et une partie de l'État du Maine ».

« Le peuple souriquois fut le premier que connurent Jacques Cartier et ses intrépides compagnons, et fut l'ami fidèle des Français, des Acadiens et des Canadiens ».

« Les Micmacs habitaient le littoral de la mer, du Golfe du St-Laurent et de la Baie de Fundy (autrefois Baie Française) ».

« Les Malécites occupaient l'intérieur de la partie continentale de l'Acadie. De leur pays, ils se rendirent, par les rivières Trois-Pistoles, Ristigouche, Miramichi et St-Jean, vers leurs « frère des eaux salées », établis sur les bords du St-Laurent, dans la Gaspésie, la Baie-des-Chaleurs, les Îles du Golfe et la péninsule actuellement nommée la Nouvelle-Écosse ».

« Aujourd'hui, les restes de ces deux tribus sont épars dans ces vastes régions, jadis leur domaine. Les deux principaux centres de réunion pour eux, maintenant, le village de Ristigouche pour les Micmacs et la « Réserve des Premières nations » en arrière des paroisses de l'Isle-Verte et de Kakouna, pour les Malécites ».

Les vieux de Saint-Épiphanie disent qu'un chef autochtone de la Réserve s'appelait Gros Jean, fils de Jean Tannasse. La veuve Paul, qui vivait encore en 1880, avait gagné l'estime des colons canadiens-français. Plusieurs autochtones parlaient le français et nous voyons dans les registres religieux de Saint-Épiphanie, que plusieurs enfants autochtones ont été baptisés.

Lors de la vente de la Réserve par le gouvernement en 1870, plusieurs autochtones quittèrent le canton Viger. En 1970, il n'en restait qu'un survivant: M. Joseph Launière, 85 ans, résidant à Cacouna. Les autres se sont dispersés et leurs descendants se sont métissés s'assimilant aux Canadiens-Français de l'Est du Québec.

M. Launière nous a donné quelques noms d'autochtones qui habitaient autrefois la Réserve des Premières nations:

Édouard Denis (probablement le dernier chef de la tribu), Jean Denis, François Denis, Frank Aubin, Paul Brière, François Nicolas, Charles Nicolas, Jean-Baptiste Nicolas, Jos Nicolas, Antoine Atanasse, Jean-Baptiste Launière (oncle de Joseph de Cacouna), Antoine Launière (père de Joseph).



Joseph Launière, dernier autochtone de la nation Malécite à habiter à la réserve de Cacouna.

Certains termes ont été changés dans le texte dans le but d'utiliser les bons termes pour nommer les habitants des Premières nations.

URBANISME

Rappel : enlèvement des abris d'auto temporaires

La municipalité souhaite rappeler aux citoyens de Saint-Épiphanie que la date limite pour le démantèlement des abris d'auto temporaires était le 30 avril 2022.

Les abris d'auto temporaires auraient dû être démontés pour cette date, y compris la structure qui supporte la toile.

La période de temps autorisée pour l'installation d'un abri d'auto temporaire est du 15 octobre au 30 avril de l'année subséquente. Elles ne doivent pas servir à des fins d'entreposage. Le non-respect de ces dates vous expose à l'émission d'un constat d'infraction.



Julie Lemieux

Inspectrice en bâtiment et en environnement

Municipalité de Saint-Épiphanie
418 862-0052, poste 220



DONNER DE SON TEMPS

La plus grande richesse de notre communauté... c'est VOUS!

Aqueduc et égouts - Campagne de lecture des compteurs d'eau

L'arrivée de l'été rime avec la lecture annuelle des compteurs d'eau. À tous les ans, les citoyens desservis par le réseau d'aqueduc doivent fournir la lecture de leur compteur d'eau au début du mois d'août.

Quelques jours avant le 1er août vous recevrez à votre domicile une carte vous permettant de transmettre votre lecture.

Vous pouvez transmettre votre lecture des façons suivantes

- En déposant votre carte dans les boîtes situées au garage municipal et au bureau municipal
- Par courriel au aqueduc@saint-epiphane.ca
- Sur le formulaire disponible sur le site Internet de la municipalité au www.saint-epiphane.ca/compteur/
- Par téléphone au 418-862-0052 poste 270

Tarification

Selon le règlement 372-20 sur la taxation et la tarification, la consommation excédentaire au maximum permis est fixé à 3 \$ du 1000 gallons (4.55 mètres cube)

Comment diminuer votre consommation d'eau à la maison

- Installer un **aérateur à débit réduit** sur les robinets permet **d'économiser le tiers** de la consommation.
- Surveiller **les fuites** des **toilettes**, des **robinets** car toutes les petites gouttes sont comptabilisées dans votre consommation annuelle.
- Installer une **pomme de douche certifiée WaterSense** qui permet de **réduire de moitié** notre consommation.
- Récupérer **l'eau de pluie** pour arroser les plantes extérieures
- Remplir le **lave-vaisselle à pleine capacité** avant de le mettre en marche.
- **Fermer le robinet** lorsqu'on se brosse les dents et prendre des **douches de 5 minutes**.
- Vérifier les fuites sur les robinets et les toilettes

Source

<https://blogue.cascades.com/2013/03/25/10-conseils-simples-economiser-eau-maison/>



Marie-Eve Saucy

Gestionnaire des réseaux d'aqueduc et égouts



418 862-0052, poste 270
aqueduc@saint-epiphane.ca

LA CAPSULE SANTÉ- CONNAISSEZ-VOUS LES CACHETTES PRÉFÉRÉES DES TIQUES SUR VOTRE CORPS?

Vous pouvez profiter du retour du beau temps et des activités de plein air en prévenant les morsures de tiques qui peuvent causer la maladie de Lyme et d'autres infections, comme l'anaplasmose.

Avant votre activité extérieure, vous pouvez prendre les précautions suivantes pour prévenir une morsure de tique :

- portez un pantalon et une chemise à manches longues de couleur pâle pour repérer les tiques plus facilement;
- mettez votre chemise dans votre pantalon et tirez vos chaussettes sur les jambes de votre pantalon;
- utilisez un insectifuge (chasse-moustiques et lotions) contenant du DEET ou de l'icaridine (suivez toujours le mode d'emploi); et
- marchez dans des pistes ou des sentiers dégagés.



Au retour, prenez le temps d'inspecter tout particulièrement ces 10 parties de votre corps (les cachettes préférées des tiques) :

1. La tête et les cheveux
2. Les oreilles et autour d'elles
3. Les aisselles
4. Autour de la poitrine
5. Le dos (utilisez un miroir ou demandez de l'aide)
6. La taille
7. Le nombril
8. L'aîne
9. Les jambes et l'arrière des genoux
10. Entre les orteils

Ce qu'il faut chercher : vous ne remarquerez peut-être pas qu'une tique vous a mordu car les tiques sont minuscules et leurs morsures ne causent habituellement pas de douleur. Touchez votre peau à la recherche de bosses et voyez s'il y a de minuscules points noirs. La plupart des gens contractent la maladie de Lyme après avoir été mordus par :

- une nymphe, qui a à peu près la taille d'une graine de pavot (1,15 mm);
- une tique femelle adulte, qui a à peu près la taille d'une graine de sésame (3 mm).

Vous avez trouvé une tique? Retirez-la immédiatement pour réduire le risque d'infection. Pour bien le faire, regardez la vidéo La bonne façon de retirer une tique.

Il est aussi important de vérifier vos animaux de compagnie!

Pour en apprendre davantage, consultez Canada.ca/MaladieDeLyme.

Chronique de la Sûreté du Québec | Mise en garde - Vol de carburant

En ce contexte actuel de la montée du prix du carburant, la Sûreté du Québec tient à sensibiliser les agriculteurs, les propriétaires de flottes de camions (ex. entreprises de services de transport) et les propriétaires de stations-services aux principaux conseils préventifs en lien avec le vol de carburant.

COMMENT LE SUSPECT PROCÈDE-T-IL?

Les suspects procèdent au vol à même le réservoir d'un véhicule, directement à la pompe d'une station-service ou à même un réservoir appartenant à une entreprise agricole.

COMMENT PRÉVENIR UN VOL DE CARBURANT?

Conseils destinés aux agriculteurs:

- Assurez-vous d'éclairer et de restreindre l'accès aux réservoirs de carburant.
- Considérez l'installation d'un système de caméras de surveillance, de même que d'un dispositif de verrouillage des réservoirs.

Conseils destinés aux propriétaires d'entreprises disposant d'une flotte de véhicules:

- Privilégiez les stationnements intérieurs à l'accès verrouillé ou les stationnements extérieurs bien éclairés.
- Assurez-vous que le stationnement comporte des mesures de sécurité adéquates (ex. caméras de surveillance, éclairage suffisant, système d'alarme, clôture).

Conseils destinés aux propriétaires de stations-services:

- Assurez-vous de la fonctionnalité des caméras de surveillance (une orientation stratégique, une mémoire d'enregistrement suffisante) et que les employés soient en mesure de récupérer la preuve vidéo
- Exigez le paiement des clients avant de faire le plein de carburant. Dans l'impossibilité, rappelez aux caissiers l'importance de demander systématiquement aux clients s'ils ont effectué un plein de carburant.
- Apposez des autocollants, près des pistolets distributeurs, aux messages visant à dissuader les clients d'un vol de carburant.

SI VOUS ÊTES TÉMOIN OU VICTIME DE VOL DE CARBURANT?

- Signalez l'incident ou déposez systématiquement une plainte auprès du service de police qui dessert votre municipalité;
- Sûreté du Québec: 9-1-1;
- Municipalités non desservies par le 9-1-1 composez le: 310-4141 ou *4141 (cellulaire);
- Service de police local.

*«Notre engagement, votre
sécurité»*

Dave Ouellet, sergent
coordonnateur des relations communautaires
Poste de la MRC de Rivière-du-Loup
Sûreté du Québec
Bureau 418 862-6303, poste 209
Télécopieur 418 862-3789
www.sq.gouv.qc.ca



LA SAISON DE LA CHASSE AUX ARTICLES D'OCCASION EST OUVERTE!

Attention aux risques associés à l'achat de produits usagés

Le printemps s'est enfin installé, et vous avez peut-être envie de vous débarrasser des articles que vous n'utilisez plus, ou bien de partir à la chasse aux articles d'occasion.

Toutefois, il est important de connaître les risques associés à l'achat de produits usagés dans les ventes de garage, les marchés aux puces, les magasins d'articles usagés, les sites de vente en ligne ou, simplement, à l'emprunt d'articles à un parent ou un ami.

La sécurité d'abord et avant tout!

Au Canada, il incombe au vendeur de s'assurer que les produits qu'il vend sont sûrs, qu'ils répondent aux exigences réglementaires et qu'ils n'ont fait l'objet d'aucun rappel. Toutefois, un acheteur averti prendra en compte les conseils suivants :

- N'achetez pas un produit qui est interdit ou endommagé ; par exemple, si le produit est craqué ou si des pièces sont brisées, desserrées ou manquantes.
- Vérifiez l'étiquette des produits. Le nom du fabricant, le numéro de modèle et la date de fabrication doivent apparaître sur l'étiquette de certains produits, notamment les lits pour enfants et les sièges d'auto.
- Posez des questions. Demandez au vendeur l'historique du produit ; par exemple : quel âge a le produit? a-t-il beaucoup servi? a-t-il été réparé?

Certains produits sont interdits au Canada en vertu de la Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation (LCSPC) car ils peuvent présenter un danger déraisonnable pour la santé ou la sécurité humaine de par leur utilisation normale ou prévisible.

- Il est illégal de vendre ou de donner : les marchettes pour bébés ; les dispositifs d'appui des biberons ; les graines de jequirity ou tous produits fabriqués avec celles-ci ; les fléchettes de pelouse à bout allongé et les biberons en polycarbonate contenant du bisphénol A (BPA).



LA SAISON DE LA CHASSE AUX ARTICLES D'OCCASION EST OUVERTE! - SUITE

D'autres produits doivent absolument satisfaire aux exigences réglementaires de la LCSPC ou de la Loi sur les aliments et drogues.

- Dans cette catégorie, on trouve les barrières de sécurité et les parcs pour enfants ; les lits pour enfants, les berceaux et les moïses ; les poussettes et les landaus ; les bijoux pour enfants ; les jouets et notamment les jouets contenant des aimants ou des piles boutons ; les pyjamas pour enfants ; les sièges d'auto pour enfants ; les casques et les protecteurs faciaux de hockey sur glace ; les cosmétiques ; les couvre-fenêtres à cordon et les détecteurs de fumée ou de monoxyde de carbone.

Enfin, quelques produits doivent absolument respecter les exigences réglementaires de la Loi sur les dispositifs émettant des radiations.

- Les lecteurs portatifs de musique et les fours à micro-ondes font notamment partie de cette catégorie.

Soyez au fait des rappels!

Avant d'acheter un produit usagé, vérifiez auprès du fabricant et de Santé Canada si le produit a fait l'objet d'un rappel. Pour ce faire, consultez l'adresse suivante : www.santecanada.gc.ca/rappels-spc. Si vous achetez un produit et que vous vous rendez compte plus tard qu'il a été rappelé et que le problème n'a pas été corrigé, détruisez-le et jetez-le, pour que personne d'autre ne l'utilise.

N'oubliez pas : faites passer la sécurité avant les économies dans les marchés aux puces, les magasins d'articles d'occasion, les petites annonces en ligne et les ventes-débaras.





Bien trier vos déchets, ça peut rapporter !



En 2020, une économie de 30 000 \$ à la Municipalité aurait été possible si toutes les matières résiduelles des citoyens avaient été placées dans le bon bac.

IMAGINEZ JUSTE UN PEU... ce 30 000\$ ailleurs...

ACTIVITÉS À LA COMMUNAUTÉ ?

VOIRIE MUNICIPALE ?

DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX SERVICES ?

BAISSE DE TAXES ?

www.saint-epiphane.ca

LE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR)

En ce moment, il se passe quelque chose d'important pour la région et pour la protection de l'environnement : les MRC sont en train de planifier la gestion de nos déchets pour les 7 prochaines années!

Le PGMR est en pleine révision

- dans la MRC de Kamouraska
- dans la MRC de Rivière-du-Loup
- dans la MRC Les Basques



Les temps changent

... PAS QUE LE CLIMAT !

Pour chacune des municipalité, le plan:

- décrit les facteurs qui ont un impact sur les déchets produits et leur tri.
- décrit tous les services et infrastructures du territoire, et les activités de sensibilisation.
- quantifie TOUTES les matières résiduelles générées (déchets à éliminer, matières à recycler, matières organiques, incluant les boues issues de nos eaux usées résidentielles, déchets dangereux, résidus de construction).
- propose des orientations, des objectifs régionaux, et un plan d'action.

Des questions ?

1 888 856-5552 option 1

co-eco.org/ | info@co-eco.org | facebook.com/coecobsl



SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

SAINT-ÉPIPHANE

Daniel Thériault, président

Tél. : (418) 862-4326



Desjardins

Caisse de Viger et Villeray

Siège social

91, rue Saint-Jean-Baptiste, L'Isle-Verte (Québec) G0L 1K0

418 898-2061 ou 418 497-3901

Sans frais: 1 888 497-3901

En tout temps:

1 800 CAISSES | m.desjardins.com

Affilié à Desjardins Entreprises du Bas-Saint-Laurent

Téléphone: 418 863-4058

BMR

Trois-Pistoles • Saint-Arsène
Saint-Jean-de-Dieu



BMR PRO

Saint-Antonin

agrizone

Saint-Alexandre

PRÉSENT dans son milieu

Pourquoi réduire notre utilisation des sacs et pellicules plastiques?



Pour les MRC de Kamouraska, de Rivière-du-Loup et de Témiscouata, le contenu de nos bacs bleus est transporté au centre de tri tout neuf et à la fine pointe de la technologie à Rivière-du-Loup, opéré par la Société Via. Alors que dans la MRC Les Basques, le contenu de nos bacs bleus est transporté au centre de tri de Récupération des Basques.

Dans les 2 cas c'est plus de 90 % des matières envoyées au centre de tri qui sont recyclées ou valorisées !

Les rejets sont des matières non recyclables qui n'auraient pas dues être mises au bac bleu. Cependant, parmi les matières qui sont traitées au centre de tri, il y en a une qui est plus difficile : les plastiques souples.

QU'EST-CE QU'UN PLASTIQUE SOUPLE ?

Dans notre quotidien, il y a, d'un côté, les contenants en plastique rigide (pots de margarine, pots de yogourt, bouteilles d'eau, bouteilles de savon à lessive, etc.), qui sont souvent identifiés avec le fameux ruban de Möbius (triangle), ainsi qu'un numéro de 1 à 7. De l'autre côté, il y a les plastiques souples, qui ne portent souvent pas de numéro. Ils sont partout!

En voici quelques exemples : sac d'épicerie, sac de pain, Publisac vide, emballage de papier de toilette, papier bulle, film plastique alimentaire, etc.

Prenez le sac ou l'emballage et tentez de l'étirer en poussant au travers avec votre pouce. Si le plastique s'étire aisément, cela signifie qu'il se recycle. Dans le cas contraire, il va à la poubelle.

Exemples de plastiques souples



LE CASSE-TÊTE

La majorité des plastiques rigides, le papier, le carton, le métal et même le verre se recyclent bien. Cependant, les plastiques souples sont plus difficiles à recycler. De plus, dans l'industrie québécoise du recyclage, il y a peu de débouchés pour ce type de plastiques, et l'offre dépasse la demande.

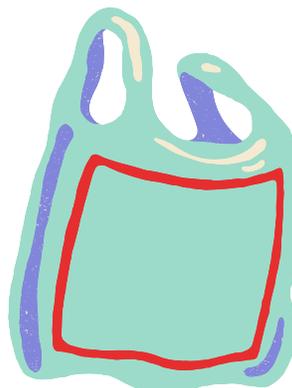
Les gestes à poser :

- Réduire notre utilisation des plastiques souples ! La réduction est encore et toujours la solution à privilégier.
- Comment? En achetant des produits les moins emballés possible ou en vrac, en apportant nos propres contenants, en refusant les sacs d'emplette du magasin et en utilisant systématiquement les sacs réutilisables que nous avons déjà.
- Détourner nos plastiques souples de l'enfouissement en continuant de les mettre à la récupération.

L'autre enjeu est que les plastiques souples sont très volatiles. On connaît déjà les impacts sur nos rivières, nos lacs, et les océans... Ce que l'on sait moins, c'est que leur caractéristique volatile provoque également quelques maux de tête aux équipes des centres de tri! Ils peuvent s'envoler durant leur cheminement dans la chaîne de tri, nuire au repérage des matières, contaminer les autres matières et ils peuvent même bloquer ou briser des équipements.

Le geste à poser :

Il vous suffit de faire un sac de sacs. C'est simple, et ça ne prend pas plus de temps. On prend un sac transparent, on y met tous les plastiques souples au fur et à mesure, on fait un nœud, et hop! Dans le bac. En plus, ça évitera aussi à ces plastiques fugueurs d'aller décorer l'arbre de votre voisin le jour de la collecte...



LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

Le jeudi 23 juin 2022

**Au centre communautaire
Innergex-Viger-Denonville**

- 17h30 Souper d'antan
18h30 Discours patriotique
18h45 Levée du drapeau
19h30 Crieé
20h30 Soirée avec le groupe
 La Belle et la Bête

Bar sur place

Par le comité local de SSJB

Pour information : 418-862-3390

Billets : Mme Huguette Lebel 418-862-5569

0 à 5 ans	gratuit
6 à 12 ans	7.00\$
13 ans et plus	15.00\$

LÂCHE TON FOU!



NOTRE LANGUE AUX MILLE ACCENTS

En partenariat avec

Québec 



Mouvement national
des Québécoises
et Québécois

SERVICE DES SPORTS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

Soccer récréatif

Description de l'activité:

Le soccer récréatif est offert aux enfants de 4 à 12 ans afin de s'initier, se développer ou s'entraîner à la pratique du soccer. Plusieurs fois dans l'été, des parties seront disputées contre d'autres municipalités.

Équipement nécessaire:

Le chandail et le short seront fournis par la municipalité dans la limite des stocks disponibles (20 \$ de dépôt vous sera demandé)

Vous devez obligatoirement fournir à votre enfant des protège-tibias, des bas longs de soccer et des souliers de soccer (spikes).

Tarifs:

1er enfant: 35 \$ 2e enfant: 30 \$ 3e enfant: 25 \$



Il est toujours possible d'inscrire vos enfants Via Qidigo

The advertisement is split into two vertical panels. The left panel has a dark green background with a soccer ball icon at the top. Below it, the text reads 'LIGUE DE SOCCER 13 ANS ET PLUS'. The main text says 'Cette année, une ligue de soccer pour les 13 ans et plus sera créée. Aucune limite d'âge! Si tu veux t'inscrire, rends-toi sur le Qidigo de la Municipalité!'. At the bottom, it says 'Activité gratuite!' and 'COACH: SIMON GABRIEL TREMBLAY BRISSON'. The right panel features a soccer player in a black uniform with the number 9, captured in a dynamic kicking pose against a background of glowing green lines. A green speech bubble in the top right corner of this panel says 'Nouveauté!'. In the bottom right corner, there is a logo for 'SAINT-EPIPHANE' with a crest.

Fête des voisins 2022

Le 28 et 29 mai 2022, c'était la Fête des voisins de Saint-Épiphane. Plusieurs activités étaient prévues pour cette fin de semaine!

Le 28 mai devait se dérouler une course de boîtes à savon. Malheureusement, en raison de la météo incertaine, l'activité a été reportée au 11 juin 2022. Pour cette activité, les participants devaient se construire une boîte à savon pour pouvoir courser et voir qui a construit le bolide le plus rapide. Quatre participants se sont inscrits à la course.

Le participant qui a terminé la course en 2e position a été Félix Mailloux avec un temps de 45,66 secondes. Il se mérite une carte cadeau de 50 \$ au Sports Experts.

Le participant qui a terminé la course en première position a été Félix Lafrance qui a terminé le parcours en 41,22 secondes. Il se mérite une carte cadeau de 100 \$ chez Sports Experts.

Une trentaine de personnes sont venus regarder la course.

Merci beaucoup aux participants de la course et à leurs papa pour avoir participé, merci aux spectateurs d'être venus regarder la course, merci à Réal Pelletier qui nous a aidé à remonter la boîte à savon en haut de la rue, merci à Rémi Turcotte pour avoir aidé à assurer la sécurité lors de la course et un merci spécial à Pascal Jalbert pour avoir fait l'inspection des boîtes à savon et pour avoir chronométré les descentes.



Le 29 mai 2022 c'était la journée familiale au centre communautaire Innergex Viger-Denonville. Plusieurs activités se sont déroulées tout au long de la journée. Il y avait des jeux gonflables, des jeux géants de la ludothèque, un fresque géante à peindre sur l'asphalte du stationnement, un vide-greniers, des activités de sensibilisation avec les pompiers, le lancement de la politique MADA et une lecture de conte animé par l'Escouade Li-Cool.

Une cinquantaine de familles sont venues profiter de cette belle journée ensoleillée!

Merci à tous les bénévoles lors de la journée familiale du 29 mai, Rachelle Caron, Katty Noben (Romane), Lise Malenfant, Vallier Côté, Céline Laliberté, Evan Caron, Caroline Pinguet, Francine Ouellet, Pascal Jalbert, Benoit Plourde Lafrance, Rémi Turcottte, Carolanne Jalbert, Zahira Njdembi-Levesque, Megan Mailloux, Clémence Dionne.

Photos Fête des voisins 2022

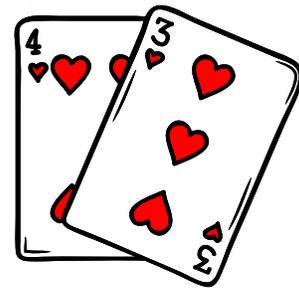


CAFÉS-LUDO

En petits ou en grands groupes, jouer, c'est se rapprocher,
c'est échanger, c'est être vivant!

Pour...

- 😊 Socialiser
- 😊 Augmenter sa créativité
- 😊 Créer des liens
- 😊 Maintenir ses capacités
- 😊 Se garder en forme
- 😊 Prendre soin de sa santé mentale
- 😊 Évacuer son stress



Lieu: Centre communautaire Saint-Épiphane
Dates: 9 juin 2022, 7 juillet 2022 et 4 août 2022
Heure: 13 h 30

Pour informations, contactez Myriam ou Pierre-Hugues au 418 862-2333

150E DE SAINT-ÉPIPHANE



Pour plus d'informations
veuillez communiquer avec
les membres du comité des
festivités du 150e

DANIEL THÉRIAULT Président	418-862-9934
MONELLE DUPUIS Présidente	418-862-9934
CHANTAL DENIS Secrétaire	418-867-3560
RACHELLE CARON Trésorière	418-862-6543
BENOÎT CÔTÉ Membre	418-867-3560
VALLIER CÔTÉ Membre	
FRANÇOIS LAROUCHE Membre	
SYLVAIN CÔTÉ Membre	418-862-6574
CAROLE-ANNE ANCTIL Membre	418-292-7161
GUILLAUME TARDIF Publiciste	418-863-3863
LAURIE ST-GELAIS Technicienne Service des Sports, de la Culture et de la Vie communautaire	418-862-0052 #480



Nos Commanditaires

HÔTEL
LEVESQUE

INNERGEX

Desjardins
Caisse de Viger et Villaray

Sam
Service Agro Mécanique

UNIPRIX

**MOLSON
COORS** beverage
company

MORNEAU

maxi

IGA

Aliprix
Berthier et André Côté
Boucherie Roy
Club Optimiste de Saint-Épiphane
Construction Paul Thériault et Fils
Famille Dickner
Ferme Damon
Ferme Denis Caron
Ferme Dublait
Ferme Épiphanoise
Ferme Har-Lait
Ferme Hec-Bert
Ferme Judaray
Ferme Pricalait
Ferme René Harton
Ferme Rivain
Poitras Meuble Design
Société Saint-Jean-Bastiste
Transport Yoland Côté

Verbois

PURE

**SLB
PELLETIER**

AU COCHON BRAISÉ
RESTO-PUB



PROGRAMMATION DES FESTIVITÉS DU 150e



Saint-Épiphane
150e

JUILLET
Vendredi **22**

- En PM, activités à la Maison des jeunes
 - Retrouvailles
 - Tournoi de pool
 - Jeu de PACMAN
- 5@7 sous le chapiteau Hôtel Levesque
- Souper hot dogs et hamburgers
- Soirée avec notre groupe de musique invité

**ZONE
Zero Huit**

- Musique avec DJ Raphael Dumont



Saint-Épiphane
150e

JUILLET
Samedi **23**

- En PM de 13h à 17h
 - Kiosques dans la salle Innergex Viger Denonville
 - Jeux gonflables sur les terrains de soccer
 - Karaoké avec Denis Lagacé
- 18h
 - Souper Méchoui Sous le chapiteau Hôtel Levesque (Billets en prévente au coût de 25\$ Adulte - 15\$ 6-12 ans)
- 20h
 - Remise des prix en lien avec notre concours de décoration
- 20h30
 - Soirée Medley de chansonniers
 - Musique avec DJ Raphael Dumont
- 22h
 - Feux d'artifice de la Famille Dickner

AU COCHON BRAISÉ
RESTO-PUB

JUILLET
Dimanche **24**

- 11h
 - Brunch organisé par le Cercle des fermières (Billets en prévente au coût de 15\$ Adulte - 7\$ 6-12ans)
- 13h30
 - Danse country avec Violette Caron

Le tout se déroulera sous le chapiteau de

HÔTEL
LEVESQUE

Section concours

- Procurez-vous votre 150 en bois au bureau municipal pour décorer votre cour
- Vos décors seront jugés entre le 17 et le 23 juillet
- Les prix seront les suivants:
 - 1er - 100\$
 - 2ième - 75\$
 - 3ième - 50\$

Articles Promotionnels

Les articles sont en prévente au bureau municipal



On vous invite aussi à:

Consulter notre page Facebook.

Nous écrire via notre messagerie Facebook ou encore sur notre adresse courriel:

saint-epiphane.150@outlook.com



SCANNEZ MOI

INNERGEX

Desjardins
Caisse de Viger et Villaray

**MOLSON
COORS** beverage
company



PLAQUE À
DÉCORER
10\$



CASQUETTE
25\$

CHANDAIL
15\$



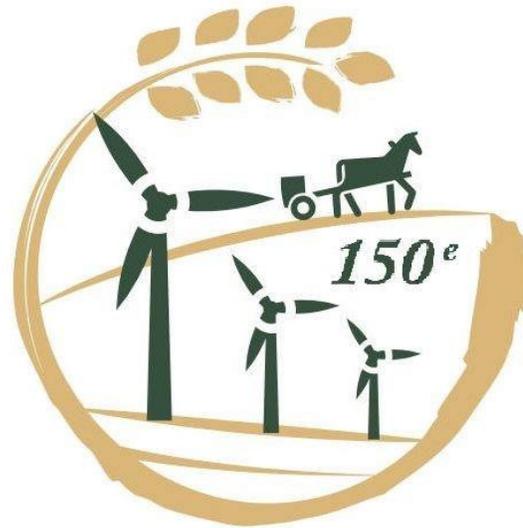
ÉPINGLETTE
5\$



Des articles promotionnels sont en vente au bureau municipal! Venez sur les heures d'ouverture du bureau:

Lundi au jeudi: 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Vendredi: 9 h à 12 h



Merci à nos précieux commanditaires!

HÔTEL LEVESQUE, INNERGEX, DESJARDINS

ALIPRIX, BERTHIER ET ANDRÉ CÔTÉ, BOUCHERIE ROY, CLUB OPTIMISTE DE ST-ÉPIPHANE, COCHON BRAISÉ, CONSTRUCTION PAUL ÉMILE THERIAULT ET FILS, FAMILLE DICKNER, FERME DAMON, FERME DENIS CARON, FERME DUBLAIT, FERME EPIPHANOISE, FERME HAR-LAIT, FERME HEC-BERT, FERME JUDARAY, FERME PRICALAIT, FERME RENÉ HARTON, FERME RIVAIN, I.G.A., MAXI, MOLSON, POINT 08, PUBLICOM, PUR ST-ALEXANDRE ANTHONY POITRAS, S.L.B PELLETIER, SERVICE AGROMECHANIQUE, SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE, TRANSPORT MORNEAU, TRANSPORT YOLAND CÔTE ET FILS, VERBOIS, POITRAS MEUBLE ET DESIGN ET UNIPRIX SAINT ANTONIN

Merci

*Le don de soi et la solidarité seront les valeurs
qui garderont notre communauté vivante.*



ENGAGEONS- NOUS

*Parce que ce sera par nos efforts à tous
que notre communauté prospérera!*

POUR PLUS D'INFORMATIONS,
SCANNEZ LE PROCHAIN CODE QR:



www.saint-epiphane.ca

Créer des liens TISSÉS SERRÉS

CENTRE
D'ACTION BÉNÉVOLE
DES SEIGNEURIES



Salaire d'entrée
18,25\$/heure

Profession préposé(e)s
d'aide à domicile



operations@cabseigneuries.com
418-867-3130 poste 215

Avantages

- ~ horaire de jour (lundi-vendredi);
- ~ conciliation travail famille;
- ~ congés personnels payés ;
- ~ assurances collectives

 *Êtes-vous*
FAN

WWW.SAINT-EPIPHANE.CA



INFO SÉCURITÉ CIVILE
**TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION**

BIBLIOTHÈQUE

Heures d'ouverture:

Mardi: 14 h à 16 h

Mardi: 19 h à 20 h 30

Samedi: 9 h à 11 h

Pour les mois de juillet et d'août:

Mardi: 19 h à 20 h 30



N'hésitez pas à faire vos demandes spéciales par courriel au biblio-epiphane@crsbp.net si nous n'avons pas le livre que vous désirez sur nos tablettes.

Exposition Réseau Biblio -L'aérospatiale

Tous nous connaissons les bienfaits qu'a su nous apporter le phénomène de l'aviation. La durée des voyages a considérablement été diminuée grâce au transport aérien. Cette exposition tend à faire connaître le monde fascinant de l'aéronautique en mettant l'accent sur l'aviation civile (avions, hélicoptères, montgolfières...) et la conquête spatiale (fusées, navettes spatiales...).

Disponible tout l'été.



Ramonage de cheminées
Frédéric Pilote
Cell. : 418 894-8608
Bur. : 418 860-2100
ramonage.fp@hotmail.com 

Vente / Installation / Réparation / Inspection
Peinture et déneigement de toiture
Émondage d'arbre
Location de nacelle à l'heure ou forfait

280, rue Principale, C.P. 561, Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0



 **Propane Sélect**

Christian Pelletier
Directeur

685, boulevard Armand-Thériault
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 6B9
Tél. : (418) 860-2442 • Fax : (418) 860-2200
Sans frais : (877) 860-2442
Courriel : cpelletier@propaneselect.ca
Site Web : www.propaneselect.ca

No. RBQ : 8293-0702-19



 **ACIER**
Martin Bastille
inc.
Commerçant de fer neuf et second

LIVRAISON RAPIDE

Entrepôt : 227, Anse-au-Persil, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5Z5
Téléphone : 418 862-1705 • Télécopieur : 418 862-2243
Courriel : info@aciermartinbastille.com

CERCLE DES FERMIÈRES
Saint-Épiphane
Rachelle Caron
Présidente
418-862-6543



Campagne Porte-à-porte 2022

L'Association du cancer de l'Est du Québec recherche des bénévoles

Rimouski, le 12 mai 2022 – La 34 e campagne Porte-à-porte de l'Association du cancer de l'Est du Québec battra son plein du 14 août au 30 septembre prochain. Pour réaliser cette importante campagne, l'Association est à la recherche de personnes intéressées à donner un coup de main pour sillonner une ou des rues de leur quartier en vue de récolter des dons. Vous êtes à la recherche d'un bénévolat près des gens? Nous avons besoin de vous!



L'an dernier, 1170 bénévoles ont parcouru 3510 rues lors de la campagne Porte-à-porte tenue dans tout l'Est-du-Québec. La générosité de la communauté a une fois de plus été au rendez vous, contribuant directement au mieux-être des personnes touchées par le cancer à travers la région. Le fruit de ce grand effort de solidarité : des dons totalisant 165 385 \$!

Pour contribuer vous aussi au succès de la campagne Porte-à-porte 2022, communiquez dès maintenant avec Sylvie Carroll, coordonnatrice des bénévoles à l'Association : 418 724-0600 poste 2304 | 1 800 463-0806 | scarroll@aceq.org.

Les dons que vous récolterez seront réinvestis à 100 % dans l'Est-du-Québec pour offrir aux personnes touchées par le cancer des services qui les aident à se sentir mieux physiquement et psychologiquement : un accueil chaleureux à l'Hôtellerie Omer-Brazeau, de l'entraide et de l'accompagnement à toutes les étapes de la maladie, des conférences et des ateliers sur la plateforme www.verslemieuxetre.tv, une trousse procurant chaleur et mieux-être aux personnes débutant une chimiothérapie par intraveineuse ou une immunothérapie, et bien plus.

-30-

Source : Sylvie Renaud, Association du cancer de l'Est du Québec srenaud@aceq.org



Le journal municipal vous est maintenant transmis sous forme d'infolettre dans le but d'économiser de l'argent et du papier. Une centaine de copies seront tout de même imprimées et laissées à certains endroits dans la municipalité: bibliothèque, bureau municipal, maison des jeunes, résidence le Manoir, à la salle Desjardins et au CLSC. Une copie sera également publiée sur les réseaux sociaux et sur le site Internet de la Municipalité.

Si vous désirez recevoir une copie du journal par courriel, deux façons de faire sont possibles:
1- Nous envoyer vos coordonnées par courriel au sport.culture.viecom@saint-epiphane.ca
2- Remplir ce coupon et venir nous le porter au bureau municipal sur les heures d'ouverture

Votre nom: _____

Adresse courriel: _____





EN CAS D'URGENCE, ÊTES-VOUS PRÊT ?

IdSide - Echo



Si l'alcool cause des problèmes dans votre vie, contactez les AA.

Nous sommes des alcooliques aidants d'autres alcooliques à devenir abstinents.

Téléphone: 418-867-3030



CONSTRUCTION
Paul Thériault et fils inc.

208, rue Viger
Saint-Épiphane (Québec)
G0L 2X0
Tél. : 418 867-2576
Télec. : 418 867-8054

Entrepreneur général
Construction et
rénovation en bâtiment

R.B.Q. : 5665-7307-01



NOUVEAU DÉVELOPPEMENT à Saint-Épiphane

S'ouvrir pour prospérer



Rue Caillouette
Superficie des terrains:
± 10 000 pi² (930 m²)
Largeur (façade):
80 pi (24,4m)

Faites-nous confiance pour la construction de votre future habitation!

Prix des terrains plus qu'avantageux



PHARMACIE P. LÉPICIER ET M.H. MIOUSSE INC.

197, Principale • St-Cyprien, Qc • G0L 2P0 418 963-3306
3, Principale Nord • St-Hubert, Qc • G0L 3L0 418 497-3925
25, du Quai • Isle-Verte, Qc • G0L 1K0 418 898-3111
535, du Patrimoine • Cacouna, Qc • G0L 1G0 418 867-3569

Veillez noter les dates des séances prévues par le Conseil municipal pour toute l'année 2022, à 19 h 30, au Centre communautaire Innergex Viger-Denonville, au 220, rue du Couvent:

- Le lundi 17 janvier 2022
- Le lundi 14 février 2022
- Le lundi 14 mars 2022
- Le lundi 11 avril 2022
- Le lundi 9 mai 2022
- Le lundi 13 juin 2022
- Le lundi 11 juillet 2022
- Le lundi 8 août 2022
- Le lundi 12 septembre 2022
- Le lundi 11 octobre 2022
- Le lundi 14 novembre 2022
- Le lundi 12 décembre 2022



Votre organisme a-t-il des communiqués à faire paraître?

Votre association veut-elle faire connaître ses services? Profitez du journal L'ÉPIPHANOIS pour informer la population.

Prochaine publication: aux alentours du 15 septembre 2022

Vos messages doivent nous parvenir avant le 10 septembre.



PIÈCES D'AUTO
M. MICHAUD INC.

36 TACHÉ OUEST
ST-HUBERT DE RIVIÈRE-DU-LOUP
QC, G0L 3L0

Tél: (418)497-2478
Fax: (418)497-2903

STIHL[®]
Vente et services

Dépanneur 4 coins

205 rue Viger, Saint-Éphane, G0L 2X0, 418 862-4872

- Agence SAQ
- Comptoir de fruits et légumes
- Sélection de viande
- Mets préparés
- Produits de boulangerie

Au plaisir de vous servir!



MAISON FUNÉRAIRE
Marc-André Rioux Ltée

MARIO PELLETIER

C.P. 934, 169 LAFONTAINE
RIVIÈRE-DU-LOUP (QC) G5R 3Z5

TÉL. : 418 862-2668
TÉLÉC. : 418 862-0939

info@m-a-rioux.qc.ca
www.m-a-rioux.qc.ca

QUI FAIT QUOI À SAINT-ÉPIPHANE? QUI DOIS-JE APPELER?



CONSEIL MUNICIPAL

Rachelle Caron, Mairesse.....	mairie@saint-epiphane.ca
Pâquerette Thériault, conseillère siège 1.....	direction@saint-epiphane.ca
Vallier Côté, conseiller siège 2	valmunicipal@gmail.com
Caroline Coulombe, conseillère siège 3.....	carocoul@hotmail.com
Nicolas Dionne, conseiller siège 4.....	dionne_nicolas@hotmail.com
Guillaume Tardif, conseiller siège 5.....	guillaumetardif.S5@gmail.com
Rénald Côté, conseiller siège 6.....	renald6@hotmail.ca

COURRIEL

OFFICIERS MUNICIPAUX ET AUTRES RESPONSABLES (418)

Rachelle Caron, Mairesse.....	862-0052 poste 230.....	mairie@saint-epiphane.ca
Stéphane Chagnon, Directeur général et greffier-trésorier.....	862-0052 poste 210.....	direction@saint-epiphane.ca
Diane Michaud, Adjointe à la direction.....	862-0052 poste 200.....	reception@saint-epiphane.ca
Nadia Bérubé, Trésorière adjointe.....	862-0052 poste 250.....	finances@saint-epiphane.ca
Dany Dubé, Capitaine, résidence.....	862-2173.....	Aucun
Dany Dubé, Capitaine, Caserne.....	862-0052 poste 410.....	Aucun
Marie-Eve Soucy, Gestionnaire du réseau d'aqueduc.....	862-0052 poste 270.....	aqueduc@saint-epiphane.ca
Érci Albert, Directeur des travaux publics.....	862-0052 poste 280.....	voirie@saint-epiphane.ca
Laurie St-Gelais, Technicienne du Service des sports, de la culture et de la vie communautaire.....	862-0052 poste 480.....	sport.culture.viecom@saint-epiphane.ca
Julie Lemieux, Inspectrice en bâtiment et environnement.....	862-0052 poste 220.....	jlemieux@mrcrdl.quebec

BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET AUTRES (418)

Caserne de pompier.....	862-0052 p. 410
Bibliothèque.....	862-0052 p. 450
Salle Desjardins.....	862-0052 p. 460
Salle Innergex.....	862-0052 p. 470
Garage municipal.....	862-0052 p. 280
Bureau municipal.....	862-0052 p.200
OMH de Saint-Épiphane.....	862-3580
Maison des jeunes.....	862-7085
Fabrique St-Épiphane et St-Arsène.....	862-3022
Bureau de poste.....	862-3716

URGENCE

Police (centrale).....	911 ou 310-4141
Police (poste RDL).....	418-862-6303
Service incendie.....	911
Ambulance.....	911 ou 418-827-4411
CLSC Rivières et Marées.....	418-867-2642
<i>*Point de service de Saint-Épiphane</i>	
Service Info-Santé/Info-Social.....	811
Sécurité civile.....	1 866 776-8345

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi.....	9 h à 12 h - 13 h 30 à 16 h 30
Mardi.....	9 h à 12 h - 13 h 30 à 16 h 30
Mercredi.....	9 h à 12 h - 13 h 30 à 16 h 30
Judi.....	9 h à 12 h - 13 h 30 à 16 h 30
Vendredi.....	9 h à 12 h - Fermé en PM

HORAIRE BIBLIOTHÈQUE

Le mardi de 14 h à 16 h et de 19 h à 20 h 30
Le samedi de 9 h à 11 h
Courriel : biblio-epiphane@crspb.net

Tous les textes du journal L'Épiphanois sont lus et corrigés, mais il se peut qu'il y ait parfois des erreurs, veuillez nous en excuser. Aussi, nous ne sommes pas responsables des erreurs qui peuvent se glisser dans certains communiqués reçus par divers comités, citoyens ou entreprise. Ces articles nous arrivent parfois en format PDF donc il est impossible d'y faire des modifications.

Merci de votre indulgence!



VOTRE JOURNAL MUNICIPAL L'ÉPIPHANOIS

est publié à tous les trois mois et distribué par Infolettre. Il est également accessible en ligne et sur nos réseaux sociaux. Une centaine de copies sont imprimées et accessibles au bureau municipal, à la bibliothèque, au CLSC, au dépanneur et à la Maison des jeunes.

Rédaction et mise en page:

Laurie St-Gelais, Diane Michaud, Stéphane Chagnon et Rachelle Caron



Après m'avoir lu,
mettez-moi au bac
bleu!